

# Le Monde

16.11.2019, Laurence Caramel

## L'Afrique déversoir potentiel pour des pesticides dangereux

Des scientifiques mettent en garde contre la diffusion des insecticides néonicotinoïdes sur le continent

La crainte de voir se répandre en Afrique les insecticides néonicotinoïdes, avec leurs conséquences délétères sur l'agriculture et la biodiversité gagne la communauté scientifique. Jusqu'à présent, les agricultures africaines dominées par un modèle familial de subsistance, peu consommateur d'intrants et de pesticides, étaient restées relativement préservées. La situation change. La multiplication de grandes exploitations intensives tournées vers les marchés domestiques ou d'exportation a ouvert la porte à la diffusion de ces substances de manière peu contrôlée.

La récente interdiction par l'Union européenne de trois des molécules les plus toxiques pour les pollinisateurs pourrait accélérer ce mouvement en faisant du continent le déversoir des produits bannis pour des industriels en quête de nouveaux marchés. Cette menace est clairement identifiée dans le rapport sur *L'utilisation et les effets des insecticides néonicotinoïdes sur l'agriculture africaine*, publié mardi 12 novembre par le réseau des Académies des sciences africaines (Nasac). Lancé fin 2018, quelques mois après la décision européenne, ce travail, qui a rassemblé des scientifiques de dix-sept pays africains, fournit l'état des lieux le plus complet à ce jour. Il a été mené en coopération avec le Partenariat mondial des académies des sciences.

Deux des trois molécules interdites – imidaclopride et thiaméthoxame – sont parmi les plus utilisées en Afrique. Au Cameroun, 35 formulations différentes contenant de l'imidaclopride sont enregistrées. En Afrique du Sud, 130. Les principales cultures sont concernées et le rapport relève que la pulvérisation de ces insecticides s'étend de plus en plus aux semences en appliquant « *des doses inappropriées* ». Les réglementations lorsqu'elles existent ne sont bien souvent pas appliquées. En Tanzanie, un audit conduit par le ministère de l'agriculture a aussi montré que de nombreux produits utilisés n'étaient pas homologués et importés frauduleusement.

Mortalité massive d'abeilles

Les conséquences de ces pratiques ne sont encore appréhendées que de façon parcellaire. La moitié des pays ne disposent d'aucune donnée. Mais lorsqu'elles existent, leurs conclusions convergent : les échantillons de miel collectés contiennent ainsi des résidus de néonicotinoïdes aux concentrations bien supérieures à celles relevées en Europe. Un constat identique est dressé s'agissant de la contamination des sols et des cours d'eau. Le manque de moyens financiers et humains des centres de recherches laisse aussi encore largement dans l'ombre les retombées réelles sur les abeilles et les autres pollinisateurs. *« En raison du faible nombre d'entomologistes et de taxonomistes et de l'absence encore plus criante de spécialistes de la pollinisation, il est difficile de se prononcer sur une tendance »*, écrivent les auteurs, *« les caractéristiques très différentes des écosystèmes entre l'Europe et l'Afrique imposent par ailleurs une certaine prudence dans les comparaisons qui pourraient être faites »*.

Plusieurs situations ont toutefois de quoi alerter : au Bénin, des phénomènes de mortalité massive ont été enregistrés dans les populations d'abeilles sauvages et domestiques. En Afrique du Sud, une enquête menée en 2014 a montré un effondrement des populations domestiques pouvant atteindre localement près de 50 % en quelques années. Selon le rapport, des exemples semblables sont relevés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

L'Afrique ne représente que 2 % à 6 % du marché mondial des néonicotinoïdes. Une part modeste qui fait dire aux scientifiques qu'il n'est pas trop tard pour la mettre à l'abri d'un recours massif à ces insecticides qui mettrait en péril ses chances de construire une agriculture durable capable de nourrir une population appelée à doubler au cours des prochaines décennies. Pour cela, ils appellent à une réglementation stricte à l'échelle du continent et à la promotion de politiques agricoles qui protègent *« l'environnement, la santé humaine et la biodiversité »*.